

FOIRE A TOUT vendredi 14 juillet 2017
Organisation : « Saint Suliac Initiative »

Nous sommes heureux de vous accueillir à la **FOIRE A TOUT 2017** pour le plaisir des Suliacais et de ses visiteurs.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sur notre site, nous vous proposons de réserver votre emplacement dès maintenant en remplissant le papillon ci-contre et, ce, après avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Nous vous remercions d'avance de votre coopération et de votre patience lors de votre arrivée et de votre départ, la configuration de l'esplanade sur le front de Rance étant atypique.

Merci de bien respecter toutes les consignes préconisées.

Ce bulletin est à retourner accompagné du paiement par chèque (par courrier ou par dépôt) à l'adresse suivante :

« Saint Suliac Initiative »
6 place DU CARROUGE 35430 SAINT SULIAC

Informations pratiques :

-2,50 euros le mètre linéaire sur réservation avec un minimum de 2 mètres (à payer à l'avance).

-l'accueil se fera **à partir de 6 heures**, les exposants seront guidés vers leur emplacement par les organisateurs.

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : Cette manifestation est réservée aux particuliers et professionnels suivant la réglementation en vigueur (Art R321.9).

Art 2 : L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

Art 3 : les emplacements sont attribués dans l'ordre de réception des demandes.

Art 4 : L'accueil des exposants aura lieu **à partir de 6 h**. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9h et à ne remballer qu'après **18h**.

Les places réservées et non occupées à 8h30 seront relouées **sans recours**.

Art 5 : Tout exposant qui s'installera de sa propre initiative avant l'heure et hors emplacement prévu sera **dans l'obligation de déménager son stand**.

Art 6 : Les exposants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte qu'eux ou leur étal pourrait provoquer.

« Saint Suliac Initiative » décline toute responsabilité quant aux préjudices que l'exposant pourrait subir suite à la dégradation volontaire ou non du matériel placé sur la voie publique ou ceux qui seraient occasionnés à des tiers par l'exposant.

Art 7 : Les transactions ne peuvent se faire que dans les endroits réservés.

Art 8 : « Saint Suliac Initiative » se réserve le domaine de la restauration et de la buvette. Toute vente alimentaire par les exposants est interdite.

Art 9 : Aucune réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement intégral.

Art 10 : **Toute réservation est ferme et définitive** quelque soit le motif. Les annulations ne donneront lieu à aucun remboursement.

Art 11 : La présence des véhicules n'est permise que dans les zones déterminées par l'organisateur.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Thérèse Coué au 06 62 10 52 85 ou Brigitte Leignel au 07 82 56 80 18

Email : contact@saintsuliacinitiative.com Site : saintsuliacinitiative.com

FICHE à compléter et à remettre aux organisateurs de la
FOIRE A TOUT **avant le 10 juillet 2017**

Coordonnées du vendeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Barrer la mention inutile

Exposant particulier
Exposant professionnel N° de siret:

Pièce d'identité :

N°: délivrée le :

par :

Véhicule : N° d'immatriculation

Réservation :

Mètres réservés : mètres à 2,50 euros le mètre soit un total de euros.

Je joins à la demande d'inscription le paiement par **chèque à l'ordre de « Saint Suliac Initiative »**.

Chèque :

Nom : banque : n° :

Attestation :

Je soussigné(e) (nom et prénom)

-atteste sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de la présente année civile (pour les particuliers).

-certifie que les objets exposés sont ma propriété.

-déclare accepter le règlement intérieur de la FOIRE A TOUT.

Fait à, le

Signature

Ce bulletin est à retourner accompagné du paiement par chèque à l'adresse suivante :

Adresse : « Saint Suliac Initiative »

6 place DU CARROUGE 35430 SAINT SULIAC